

dit, ce drapeau représentait les deux races fondatrices de notre pays unies à toutes les autres par la feuille d'érable. C'est ce que nos représentants ont essayé de faire adopter, mais sans succès.

Je tiens à bien souligner que pendant toute la durée des travaux du comité, je me suis abstenu d'aborder cette question avec des membres du comité pour qu'ils sentent bien qu'absolument personne ne leur dictait leur ligne de conduite. Maintenant, on nous propose un drapeau...

M. Deachman: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur, et elle est grave. On a mentionné un article que j'ai écrit et le fait que le très honorable représentant n'avait communiqué avec personne avant que la décision du comité soit présentée ici. J'ai en ma possession le *Globe and Mail* du vendredi 3 octobre et je voudrais en lire un extrait...

Le très hon. M. Diefenbaker: La question de privilège ne se pose pas. Je n'ai jamais mentionné l'honorable député. N'a-t-il pas la conscience tranquille?

M. l'Orateur: A l'ordre! Hier, lorsque l'honorable député de Vancouver-Quadra a posé la question de privilège, je lui ai signalé le commentaire 145 de Beauchesne, d'après lequel la déclaration d'un député ne peut être mise en doute à la Chambre. Si les autres députés ne sont pas disposés à accepter cette déclaration, ils doivent présenter une motion et en prendre la responsabilité.

Jusqu'ici, le chef de l'opposition n'a porté aucune accusation contre l'honorable député lors de son discours, et si le commentaire 145 protège l'honorable député à droite, cela est certainement aussi vrai dans ce cas-ci.

Le très hon. M. Diefenbaker: Il est évident que les conservateurs membres de ce comité, en présentant leur proposition de rechange après le refus du comité d'accepter le pavillon rouge, ont changé d'avis afin d'exprimer la tradition britannique aussi bien que la tradition française de notre pays. Ils l'ont fait pour démontrer l'objectivité des conservateurs qui sont membres de ce comité.

Voilà l'historique de la question. Je demande maintenant à la Chambre—et j'ai l'intention de répondre à cette question—pourquoi nous désirons un plébiscite. C'est parce qu'il y a dissension en ce pays...

M. Grégoire: C'est vous qui l'avez créée.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

Le très hon. M. Diefenbaker: Les bavards bavardent. Cependant, ce n'est pas nous qui avons présenté cette affaire du drapeau à la Chambre. Un parti à la Chambre des communes fomenta-t-il la dissension lorsqu'il s'oppose à une mesure du gouvernement contraire à l'opinion de millions de Canadiens?

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Nous demandons un plébiscite, car nous avons confiance que le peuple canadien en arrivera à quelque décision acceptable pour tous. Je suis tout à fait persuadé que si le gouvernement tenait cette question en suspens—personne ne disant qu'il s'agit d'une retraite ou d'une déviation de la procédure parlementaire—si cette question était réservée, alors quel que puisse être le verdict que rendrait la majorité des citoyens du pays dans un plébiscite que l'on tiendrait lors des prochaines élections générales et qui porterait sur un certain nombre de questions posées, ce verdict serait accepté par tous, car nous tenons tous à assurer l'unité dans l'intérêt national.

Des voix: Bravo!

M. Grégoire: Ce n'est pas exact.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je ne puis traduire en mots compréhensibles de telles interruptions, mais nul doute qu'elles sont comprises par l'honorable député qui les fait.

Monsieur, il y a plusieurs Canadiens qui veulent le pavillon rouge. Plusieurs autres désirent le pavillon rouge modifié de façon que l'apport des deux groupes ethniques du pays soit reconnu. Enfin, certains, convaincus après des mois de propagande, veulent maintenant le modèle à trois feuilles d'érable. Somme toute, cette idée a été largement diffusée; par hasard, on a reproduit ce dessin sur un timbre. Il y a des Canadiens qui l'aiment. Bien sûr, le ministère des Postes a émis ce timbre, mais je reconnais que le ministre des Postes (M. Nicholson) n'a rien eu à voir à cela... (*Exclamations*) Comme certains disent, c'est une pure coïncidence; car les ministres vis-à-vis ne semblent pas communiquer entre eux ni se transmettre de renseignements.

Ma correspondance indique que moins nombreux sont ceux qui veulent le modèle à feuille d'érable unique, recommandé par le comité. Vous pouvez comprendre la chose. On ne peut s'attendre que les Canadiens puissent